

De Mario Luzi, il serait tentant de retenir ici son lien particulier avec la France. Excellent connaisseur de notre langue et de notre littérature, il fut enseignant de français d'abord à Sciences Po Florence, puis titulaire de la chaire de littérature française à la Facoltà di Magistero de Florence.

Sa fréquentation des auteurs français ne se limita pas aux « grands morts », comme Proust ou Mallarmé, mais à celles des « grands vivants », François Mauriac, Yves Bonnefoy, Edmond Jabès ou Pierre-Jean Jouve notamment. Je suis heureux et fier d'imaginer ce que put être, pour des générations d'étudiants florentins - il y a en a peut-être d'anciens ici aujourd'hui - l'initiation ou l'approfondissement de notre langue et de notre littérature portés par une si haute voix...

Inévitable signe de cette proximité, Mario Luzi intervint en ces lieux, quelques traces écrites en témoignent encore, et la tenue même de ce colloque en constitue un émouvant écho.

Mais à vrai dire, ce qui me frappe le plus, c'est son appartenance au club très fermé des auteurs dont l'influence a crû avec le temps, au-delà même de sa mort. Pour avoir été moi-même étudiant en littérature dans les années 80, en France, je ne connaissais pas son nom, ce qui n'était pas anormal dans un système universitaire alors quasiment exclusivement axé vers la littérature française. Pour avoir continué à m'intéresser à l'actualité littéraire de mon pays, même si mon orientation professionnelle a pris un autre chemin, j'ai pu constater qu'au moins en France – je ne suis pas légitime à me prononcer sur les autres cas – son nom et surtout son œuvre, poétique comme critique, sont désormais plus connus qu'ils ne l'étaient alors. Cela tient à l'ouverture des études littéraires à d'autres horizons, aussi à la qualité et à la persévérance de traducteurs et d'éditeurs, mais surtout à la modernité et à la profondeur de sa vision.

C'est ce que les voix que nous entendrons aujourd'hui détailleront sûrement.

Je vous remercie.

Guillaume Rousson

Direttore dell'Istituto Francese di Firenze
e Console Generale